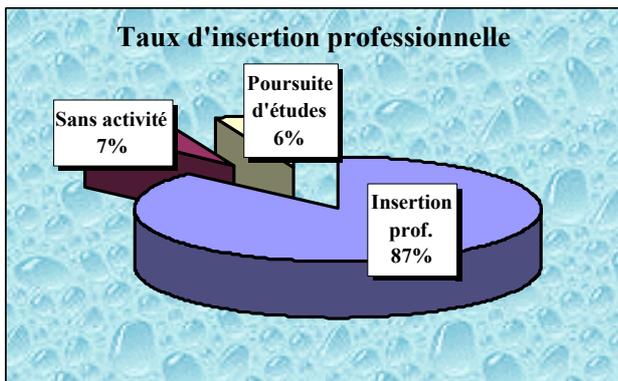


L'insertion professionnelle des diplômés de DESS 2004

Méthodologie de l'enquête : L'enquête a eu lieu en Mai 2006, soit dix-huit mois après l'obtention de leur diplôme. A l'aide de la base de données Apogée, 417 diplômés de la promotion 2004 ont été contactés par voie postale, puis par voie téléphonique. 180 questionnaires ont été renvoyés, établissant un **taux de réponse de 43,2%**.

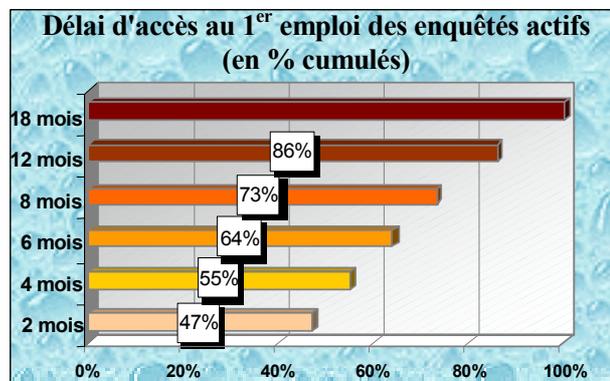
Un taux d'insertion professionnelle élevé et en progression



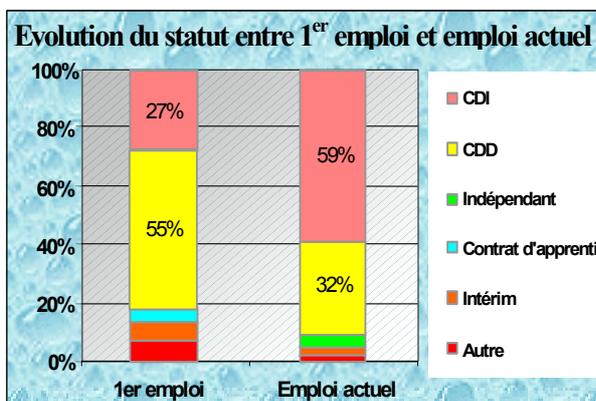
Entre la fin du diplôme et la session d'enquête, 9 étudiants sur 10 ont été recensés en activité professionnelle. Ce résultat est supérieur à ce que l'on peut observer à l'échelle nationale (51% - Enquête APEC Septembre 2005). Pour mémoire, ce taux d'insertion professionnelle était de 76% pour les diplômés de 2002 (toujours dix-huit mois après l'obtention de leur diplôme), la progression est donc nette entre ces deux horizons.

Un délai d'accès rapide à l'emploi

La durée de recherche d'emploi est sensiblement identique à celles des autres universités franciliennes (cf. *Ofipe résultats*). La majorité trouve un emploi dans les deux mois suivant la fin du cursus, c'est le cas pour 86% un an après. Ces résultats sont légèrement inférieurs à ceux observés pour la promotion 2002, il est vrai avec une conjoncture économique moins favorable.



La recherche d'une stabilité de l'emploi



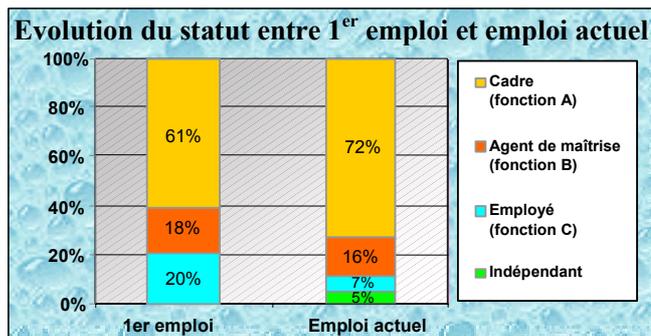
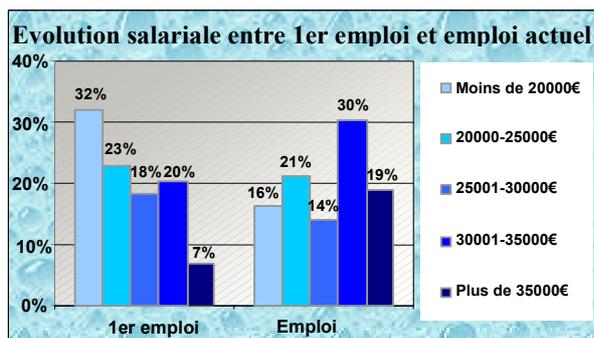
Les résultats concernant le statut du premier emploi sont identiques à ceux observés à l'échelle nationale : la moitié des diplômés en emploi bénéficie d'un CDI.

Les diplômés accordent une importance non négligeable à la recherche d'une stabilité dès le début de leur carrière professionnelle. En effet, la proportion de diplômés en CDI a doublé entre le premier emploi et l'emploi actuel (18 mois après obtention du diplôme).

Une évolution professionnelle motivante

Le statut professionnel a évolué au profit d'un statut plus confortable : une augmentation de 12 points concernant les cadres entre les deux périodes.

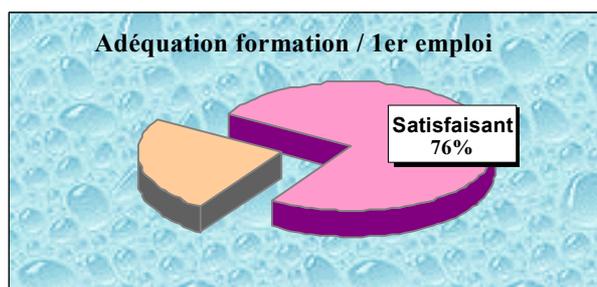
Une progression salariale satisfaisante



La proportion de sondés ayant déclaré des revenus supérieurs à 30 000 euros a pratiquement doublé entre les deux emplois : elle passe de 27% à 49% pour la situation actuelle.

Adéquation entre diplôme et 1^{er} emploi

Globalement ainsi que point par point (Compétences requises, Responsabilités confiées, Rémunération) la satisfaction est quasi unanime : c'est l'expression d'une insertion réussie.



Un taux d'insertion professionnelle performant depuis 2000

DESS	2000	2001 ¹	2002	2003 ¹	2004 ²
Commerce et Management Franco-Allemand					
Chef de projets européens		28%	83%	100%	83%
Chimie analytique contrôle qualité		32%	100%	50%	100%
Déchets solides et écoconception		48%	83%	78%	90%
Génie civil, matériaux, structures et ouvrages	100%	78%	100%	76%	92%
Gestion Financière des Collectivités Locales					87%
Gestion des instruments financiers	100%	100%	100%	57%	87%
Ingénierie Éditoriale et Communication					92%
Juriste conseil d'entreprise	77%	60%	29%		73%
Langues et commerce international, marchés anglo-saxons et germaniques	83%	33%	100%	67%	100%
Langues et commerce international, marchés anglo-saxons et ibériques	83%	51%		67%	90%
Métiers du développement culturel et du tourisme	90%	60%	86%	82%	80%
Ingénierie Éditoriale et Communication					92%
Relations Publiques de l'environnement	80%	60%	100%	50%	75%
Traitement de l'Information, Systèmes Multimédia et Communicants					100%
Traducteur juridique spécialisé	90%	50%	86%	35%	87%
Thermique et Régulation					100%
Techniques de Modélisation et de Simulation Numériques					100%
Transports, territoires, environnement	82%	100%	86%	63%	81%
Taux moyen d'insertion pour ces DESS	87%	58%	86%	63%	87%

Les taux d'insertion de l'année 2004, en plus d'être excellents, présentent une homogénéité nettement plus marquée que pour les années précédentes.

¹ Pour les promotions 2001 et 2003, les taux ne sont inférieurs qu'à cause de la précocité de l'enquête (6 mois).

² Pour la promotion 2004, la deuxième colonne ne prend pas en compte les diplômés ayant poursuivi leurs études à l'issue du DESS dans le calcul du taux d'insertion.